

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION
 TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC : ECHAFAUDAGE**

Dossier n° DZ

Le délai d'instruction est de 2 mois à compter de la réception de la demande. En l'absence de réponse dans ce délai, la demande est réputée refusée.

* Un dossier complet = une étude immédiate et une validation rapide.

PIECES A FOURNIR : **4 EXEMPLAIRES - 5 si voie Départementale - 6 si situé**
Constituer des dossiers distincts **en ZAC - 7 si Port de Gennevilliers**

- Un **plan de localisation** du site,
 - Un **plan de masse** avec les **dimensions ET** pour tous les **chantiers qui le nécessitent** un plan de VRD (Voirie et Réseaux Divers) au 1/200^e comportant :
 - l'orientation du plan avec le nom des rues,
 - La dimension de l'emprise au sol de l'échafaudage,
 - Selon le cas, les plantations existantes à maintenir, à supprimer (représentées différemment),
 - La localisation schématique des équipements publics existants, desservant le terrain ou tous dispositifs publics qui se trouveraient devant la propriété : candélabre, plaque d'égout, abris bus, chambre de télécommunication, passage piétons, panneaux publicitaires...etc,
 - Les **documents de vérifications techniques** faisant état de l'état de conservation de l'échafaudage avant mise ou remise en service, suivant l'arrêté du 21 décembre 2004.
 - Un **plan de principe de fixation** de l'échafaudage sur les façades,
 - Le **récépissé de dépôt** de la demande de Permis de Construire ou de Déclaration Préalable des travaux,
 - L'autorisation de l'**Aménageur** si vous êtes situé en ZAC,
 - **L'autorisation du propriétaire** ou du syndic si vous n'êtes pas propriétaire,
- Dans tous les cas** fournir par une note technique toutes précisions utiles, à la compréhension du projet.

L'obtention de cette autorisation ne dispense pas de l'obtention d'autres autorisations qui seraient éventuellement nécessaires au titre du code de l'urbanisme, ex : déclaration préalable (de travaux) pour une modification de façade...auprès du Service Urbanisme Réglementaire, 01 40 85 63 27, ou un arrêté d'interdiction de stationner ou circuler... auprès des Services Techniques, 12^{ème} étage. 01.40.85.63.15

DEMANDEUR : RAISON SOCIALE :

RESPONSABLE : NOM : **PRENOM :**

n° d'urgence obligatoire 24h / 24 – 7 j / 7 : **NOM** **prénom**
 tél. professionnel : portable : Email:

N° DE SIRET :

ADRESSE DU DEMANDEUR :

ADRESSE DE L'ECHAFAUDAGE - indiquer si plusieurs rues : n° rue

.....**Références cadastrales :**.....

Motif de l'occupation :

Dimensions : Longueur(s) : largeur :
 Hauteur : superficie :

Largeur du trottoir :**Type de l'échafaudage :**

Mode de fixation au sol : ancré dans le sol : posé sur le sol

Description et dimensions du passage prévu pour les piétons :

.....

DATE PREVUE : DUREE PREVUE :

Fait à Gennevilliers, le
Cachet et / ou signature du demandeur